



Mémoire

Commentaires sur le document de consultation
« Sécurité des chauffeurs et usagers »
Industrie du taxi de Montréal

Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal
Mai 2014

Desjardins et l'industrie du taxi à Montréal

- Plus de 35 ans de collaboration financière auprès des entrepreneurs de cette industrie
- Trois caisses spécialisées dans ce financement:
 - Caisse Desjardins Allard – Saint-Paul
 - Caisse Desjardins de Saint-Henri et Ville-Émard
 - Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal
- Plus de 170 millions de financement auprès de 1 700 propriétaires de permis
- Présence active lors des nombreuses audiences antérieures
- Collaboration régulière avec les représentants du Bureau du taxi

Objectifs du Mémoire

- Souligner notre adhésion à l'amélioration générale de l'industrie du taxi de la région métropolitaine de Montréal et des initiatives assurant une plus grande sécurité des chauffeurs et des usagers.
- Suggérer quelques éléments assurant une intégration harmonieuse des propositions faites par le Bureau du taxi.
- Suggérer certaines pistes d'action afin d'assurer la poursuite du développement de cette industrie essentielle pour Montréal.

Sécurité des chauffeurs

- De façon générale, nous sommes en faveur des initiatives proposées au regard de la sécurité des chauffeurs :
 - Caméra de sécurité
 - Modernisation des moyens de paiement (paiement électronique)
 - « Paiement à l’avance » le soir et la nuit
 - Géolocalisation exacte du véhicule de taxi en tout temps
 - Bouton d’urgence 911 relié aux centrales d’appels
 - Formation destinée aux chauffeurs en matière de sécurité

Des initiatives cohérentes qui assureront une amélioration visible de la sécurité des chauffeurs et des usagers.

Sécurité des chauffeurs

Quelques commentaires et suggestions

- **Caméra de sécurité :**
 - Assurer un plan de communication efficace auprès des propriétaires/chauffeurs et usagers afin de contrer les résistances en lien avec les préoccupations reliées à la confidentialité, l'usage qui sera fait de l'information et les mécanismes de protection de celle-ci.
 - Assurer un encadrement législatif robuste permettant de rassurer les usagers et restreindre l'usage de ces informations aux objectifs spécifiques prévus de sécurité des chauffeurs et usagers.
- **Modernisation des moyens de paiement (paiement électronique) :**
 - Assurer la sécurité des opérations de paiement électronique par l'utilisation d'intermédiaires reconnus et crédibles.
 - Assurer un plan de communication efficace auprès des propriétaires/chauffeurs afin de faire ressortir les avantages importants du paiement électronique.
 - Assurer un plan de communication efficace auprès des usagers afin de favoriser le déploiement du paiement électronique.

Sécurité des chauffeurs

Quelques commentaires et suggestions

- Géolocalisation exacte du véhicule de taxi en tout temps et bouton d'urgence 911 relié aux centrales d'appels :
 - Sur le plan législatif, ne pas lier la géolocalisation au processus de répartition électronique de géorépartition.
 - Rendre obligatoires la géolocalisation et le bouton d'urgence reliés, même si le véhicule n'est pas attaché à une entreprise de répartition.
- Formation destinée aux chauffeurs en matière de sécurité :
 - Compléter la formation sur la sécurité des chauffeurs par une formation en Secourisme d'urgence et RCR.
 - Assurer la disponibilité d'équipement de premiers soins dans les véhicules taxis.

Sécurité des usagers

- De façon générale, nous sommes en faveur des initiatives proposées au regard de la sécurité des usagers :
 - Vérification des antécédents judiciaires de tous les chauffeurs de taxi
 - Formations spécifiques en sécurité
 - Augmentation des efforts afin de contrer le transport illégal sur le territoire
 - Plan de communication pour sensibiliser la population et meilleure identification des taxis légaux et professionnels

Des initiatives simples qui assureront une amélioration de l'image professionnelle de l'industrie.

Sécurité des usagers

Quelques commentaires et suggestions

- Vérification des antécédents judiciaires de tous les chauffeurs de taxi :
 - Permettre une équité au regard des vérifications des antécédents par rapport aux employés de la STM et de la ville de Montréal.
 - Mettre en place un encadrement législatif robuste assurant que les vérifications soient faites uniquement au regard des antécédents judiciaires et que les résultats restent strictement confidentiels.
 - Développer un formulaire de consentement à l'enquête qui reste dans les limites prévues par l'encadrement législatif.
 - Permettre le renouvellement de cette vérification à une fréquence plus longue que le permis de chauffeur, mais suffisante (exemple : aux 4 ans). Cette vérification sera une nouvelle condition de financement.

Sécurité des usagers

Quelques commentaires et suggestions

■ Le transport illégal :

- Représente le défi le plus important pour le Bureau du taxi et la ville de Montréal.
- Progression visible des illégaux dans les dernières années.
- Représente un risque de sécurité important pour les usagers.
- Représente un risque d'image important pour l'industrie.
- Représente une perte significative de revenus pour l'industrie et les divers paliers de gouvernement.
- Les moyens dont dispose le Bureau du taxi sont limités et l'encadrement législatif pas suffisamment coercitif.

L'augmentation du nombre d'inspecteurs, l'obtention du pouvoir de saisie du véhicule et l'augmentation importante des amendes sont essentielles à l'élimination des illégaux.

Une campagne de sensibilisation identifiant mieux les véhicules légaux et professionnels est aussi souhaitable.

Proposition pour le rayonnement du taxi

Quelques commentaires et suggestions

- La promotion et le rayonnement de l'industrie du taxi fait partie intégrante de la mission du BTM. Nous sommes donc fortement en faveur des initiatives proposées à cet égard :
 - Campagne de publicité et d'information
 - Inclure le BTM dans les projets en matière de transport de la ville de Montréal et particulièrement en matière de transport collectif.
 - Une solution écologique et économique de transport dans les périodes à faible achalandage.
 - Une solution plus souple et mieux adaptée aux besoins de la population.
 - Postes d'attente modernes et facilement identifiables
 - À l'image d'une ville moderne et accueillante
 - Favorisant la communication et l'information aux usagers

Proposition pour le financement des diverses mesures proposées

Quelques commentaires et suggestions

Plusieurs des propositions faites par le BTM sont en ligne avec le plan d'action triennal 2011-2013 déposé lors de la dernière consultation publique.

Elles représentent les étapes logiques à la suite de la création du nouveau BTM et cohérentes avec la réalisation de sa mission. Elles représentent une évolution naturelle et nécessaire pour l'industrie.

Permettre la publicité et la promotion culturelle et touristique à partir d'écrans interactifs à l'intérieur des véhicules représentent une opportunité de revenus non négligeable pour l'industrie. Toutefois, ce projet ainsi que celui des caméras de sécurité prennent leur pleine mesure s'ils font l'objet d'une gestion centralisée par le BTM.

- Permet une meilleure adéquation des diverses technologies requises.
- Réduction des coûts d'achat, d'installation et d'entretien des équipements.
- Assure une image uniforme dans l'industrie.
- Assure de meilleures conditions à la réalisation de revenus publicitaires.

Proposition pour le financement des diverses mesures proposées

Quelques commentaires et suggestions

La mise en œuvre d'un fonds de développement pour l'industrie représente un levier important dans le développement de l'industrie.

Toutefois, les exigences des autorités et de la population en général sont de plus en plus grandes au regard :

- des pratiques de gouvernance
- de la composition des conseils d'administration
- de la mission et des orientations des organisations
- et de la rigueur des mécanismes de reddition de compte.

Il devient donc important que le cadre juridique du fonds assure :

- La création d'un conseil d'administration indépendant du conseil d'administration du BTM et protégé des influences politiques et autres;

Proposition pour le financement des diverses mesures proposées

Quelques commentaires et suggestions

- Que le choix des administrateurs repose sur les critères d'intégrité, de compétence, de connaissance, d'expérience, d'intérêt et de disponibilité;
- Que le choix des administrateurs assure l'absence de fonction incompatible en lien avec le fonds;
- Que les administrateurs soient reconnus pour leur expertise en matière de gestion saine et prudente;
- Que le conseil d'administration assure une supervision indépendante, efficace et continue des projets approuvés par lui;
- Que le conseil d'administration voit à la production régulière d'une reddition de compte détaillée permettant de valider les résultats obtenus des investissements réalisés;
- Que le fonds fasse l'objet d'une comptabilité indépendante du BTM et la production d'états financiers vérifiés.

Remerciements

- Remercie les membres de la commission de me permettre d'émettre des commentaires et suggestions au regard de l'industrie du taxi dans l'agglomération de Montréal et, de façon spécifique, la sécurité des chauffeurs et des usagers.
- Remercie les représentants du Bureau du taxi dans l'élaboration de son document de consultation et son ouverture à nos commentaires et suggestions.